



**SAINT-MICHEL**

*Vivre avec passion*

## **AVIS PUBLIC**

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 8 octobre 2019 à 19 h 30 heure, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **Nature et effets de la demande :**

Autoriser la demande # 2019-09-0040 pour régulariser le certificat d'autorisation (#2019-08-0196) afin d'autoriser une entrée charretière dont la largeur de l'entrée sera de 15 mètres à la rue, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, la largeur maximale d'une entrée charretière est de 7 mètres;

Cette demande est localisée 1405, chemin de la Petite-Côte, Saint-Michel (lot 6 267 493 du cadastre du Québec), zone RID-2.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2019.

Signé: (s) Caroline Provost  
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)